

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21140260

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

22 NOV. 2021

Greffe

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0700 822 426**

Nom

(en entier) : **Avient S.à r.l.**

(en abrégé) : **En Belgique: PolyOne S.à r.l., Belgium Branch**

Forme légale : **Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois**

Adresse complète du siège : **19, route de Bastogne à 9638 Pommerloch (Grand-Duché de Luxembourg) - En Belgique: 2, rue Melville Wilson à 5330 Assesse**

Objet de l'acte : Changement de dénomination - Pouvoirs pour accomplir les formalités légales

Extrait des résolutions écrites du conseil d'administration adoptées le 8 novembre 2021:

"Le Conseil d'administration décide d'approuver et/ou, pour autant que de besoin, de ratifier le Changement de Dénomination de la Succursale (c'est-à-dire « PolyOne S.à r.l., Belgium Branch » par « Avient S.à r.l., Belgium Branch », à dater du 8 novembre 2021, ainsi que les termes et conditions, la signature, l'exécution et la réalisation par la Société de tous documents qui, de son avis absolu, sont nécessaires ou souhaitables dans le cadre du Changement de Dénomination de la Succursale.

[...]

Le Conseil d'Administration décide en outre d'autoriser Thomas De Muynck, David Vanderstraeten et Bénédicte Fanard, chacun ayant son adresse professionnelle dans les bureaux du cabinet d'avocats Jones Day, rue de la Régence 4, 1000 Bruxelles, Belgique, chacun pouvant agir seul et se faire substituer, (i) à procéder au dépôt et à la publication relatifs au Changement de Dénomination de la Succursale tels que requis par la loi belge, (ii) à signer, exécuter, délivrer et déposer, sous sa seule signature, au nom de la Société, tous formulaires et documents nécessaires, utiles ou requis dans le cadre des formalités de dépôt et de publication des résolutions visées ci-dessus au Moniteur belge et, (iii) le cas échéant, à mettre à jour l'inscription de la Succursale Belge auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, par l'intermédiaire de tout greffe ou guichet d'entreprise."

Bénédicte Fanard
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).